

SOMMAIRE

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DU MALI (ARMDS)

I. OBJET	MARCHES.....	3
II. OBJET	4
III. RESULTAT DES TRAVAUX.....	5

RAPPORT DE MATERIALITE FINAL

AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE LA
SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE

PASSES PAR ENTENTE DIRECTE
(2016, 2017 ET 2018)



CONVERGENCES
Audit & Conseils

Bamabougou, Avenue de la Corniche
BP 1 875 Bamako-Mali
(23) 70 39 96 18 / 20 23 26 63
convergences@convergences-audit.com
s.sawadogo@convergences-audit.com



Boulevard des Tensoba, Zone d'Activités
Diverses
01 BP 1481 Ouagadougou 01
Tél : 25 39 90 89/90
Fax : 25 33 06 02

I. OBJECTIF DU CONTROLE DE LA MATÉRIALITÉ DES MARCHES

Dans le cadre de la mission de l'audit de conformité des marchés passés par entente directe pour les exercices 2016,2017 et 2018, il nous a été demandé dans les termes de références de nous assurer de la matérialité effective desdits marchés « existence physique, effectivité de la prestation et pour les biens consommés, la traçabilité dans la comptabilité des matières de l'Autorité contractante) sur 25% en nombre et en montant des marchés faisant l'objet de revue pour chaque autorité contractante »

La vérification de la matérialité a pour objectif de nous assurer qu'en plus de contrôle des procédures de passation des marchés, qu'ils ont été exécutés conformément aux clauses contractuelles, dans le respect des normes et des bonnes pratiques. Ceci nous conduit à vérifier les points suivants entre autres :

Pour les marchés de travaux :

- l'existence physique des infrastructures ;
- le niveau d'avancement des travaux (rapport d'avancement) ;
- l'évaluation du dépassement de délai et motifs évoqués le cas échéant ;
- la qualité des travaux (imperfection ou défauts constatés) ;
- les Procès-verbaux de réception (provisoire, finale).

Pour les marchés de fournitures :

- le Procès-verbal de réception,
- la conformité des quantités livrées par rapport aux quantités commandées (au cas contraire donner les raisons) ;
- l'évaluation du dépassement de délai (Donner les raisons si dépassement de délai) ;
- les imperfections ou défauts constatés ;
- la situation des paiements (Montant engagé en paiement).

Pour les marchés de Prestations intellectuelles

- la date effective du rapport final ;
- l'attestation de service fait ;
- la conformité du rapport aux termes de référence (Procès-verbal de validation, au cas contraire donner les raisons),
- le respect de la périodicité et de la quantité des rapports d'étape ;
- l'évaluation du dépassement de délai (Donner les raisons si dépassement de délai) ; le cas échéant ;
- Situation des paiements (Montant engagé en paiement) ...

II. ORGANISATION DE LA MISSION

Le Ministère de la santé et de l'hygiène publique a effectué cinq marchés par entente directe pour la période sous revue dont deux de travaux. Nous n'avons pas effectué une visite physique des travaux. Nos contrôles de matérialité ont concerné les fournitures et les prestations intellectuelles.

Marchés audités			Contrôle de matérialité		Taux de couverture	
Nature des marchés	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	%
FOURNITURES	1	177 264 320	1	177 264 320	100%	100%
PRESTATIONS INTELLECTUELS	2	31 109 000	2	31 109 000	100%	100%
TRAVAUX	2	174 325 134	0		0%	0%
Total	5	382 698 454	3	208 373 320	60%	54%

III. RESULTAT DES TRAVAUX

Objet du marché	Numéro de marché	Financement	Montant	Observations
Travaux d'installation d'un réseau de distribution de fluides médicaux au Csref de Macina pour le compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène publique	N° 0216/DGMP-DSP-2016	Financement : BN	77 024 944	PV de réception provisoire fourni. Absence de PV de réception définitive dans le dossier. En effet, selon l'article 38 du marché, la réception définitive est prononcée à la fin du délai de garantie par un procès-verbal notifié à l'entreprise. Or la caution de retenue de garantie est expirée le 08 août 2017 sans que la réception définitive soit effectuée.
Maintenance des appareils FASCOUNT et charges virales de la cellule sectoriel de lutte contre le VIH/SIDA, installés dans le district de Bamako et dans certaines régions du Mali	N° 0252/DGMP-DSP-2016	Financement : BN	177 264 320	Attestation de service fait fournie
Réalisation d'enquêtes dans les structures de santé de Mopti et de Bandiagara dans le cadre du programme d'appui au développement sanitaire et social (PADSS) de la région de Mopti, phase II	N° 0259/DGMP-DSP-2016	Financement : BN	25 719 000	Conformément aux TDR, deux rapports ont été produits, le premier pour l'enquête rapide et le second pour l'enquête approfondie. Cependant, nous n'avons pas pu voir dans le dossier la preuve de validation de ces rapports et de toutes les communications écrites s'y rapportant notamment : <ul style="list-style-type: none"> décision pour la mise en place de la commission de validation pour chaque rapport ; lettre d'invitation du Consultant à la validation de chaque

Objet du marché	Numéro de marché	Financement	Montant	Observations
				rapport
Travaux complémentaires relatifs à la construction d'un centre d'ophtalmologie pour abriter l'opération Milagro	N° 0699/DGMP-DSP-2016	Financement : BN	97 300 190	PV de réception provisoire disponible. Retard dans la réception définitive qui n'est pas encore effectuée plus de trois (03) ans après la réception provisoire
Avenant à la prise en charge de la réalisation d'enquêtes approfondies supplémentaires dans quatre CSCOM supplémentaires dans les structures de santé de Mopti et Bandiagara dans le cadre du programme d'Appui au Développement Sanitaire et Social (PADSS) de la région de Mopti, phase II	N° 0953/DGMP-DSP-2016	Financement : BN	5 390 000	Absence de PV de validation pour chaque rapport
			382 698 454,00	